

03 ROYAL WOK
S.A.S au capital de 8 000,00 Euros
Siège social 7-9 rue Olaf Palme. 03100 Montluçon.
R.C.S 900 491 366. Montluçon.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
Du 30 Décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 30 décembre à 10 heures les associés de la SAS « **03 ROYAL WOK** » se sont réunis au siège social sur la convocation qui leur a été faite par le gérant.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur SHAO Feng, Président qui consta te que sont présents :

Monsieur SHAO Feng,détenant 20 actions,
Madame HSU Chunmei,détenant 40 actions,
Monsieur WANG Xiaoxing,détenant 40 actions,

Soit un total de :100 actions

Le président déclare que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise par la loi.

Le président déclare que l'assemblée est légalement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le Président :

- Les accusés de réception des lettres de convocation,
- Les textes de résolutions soumises au vote de l'assemblée

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1^{ère} résolution : Continuation de la société
- 2^{ème} résolution : Pouvoir

PREMIERE RESOLUTION

Continuation de la société

L'assemblée générale, après lecture du rapport de la gérance, décide de la continuation de l'entreprise bien que les capitaux propres au 30/09/2023 s'élevant à : -84 074 euros, soient devenus inférieurs à la moitié du capital.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés

DEUXIEME RESOLUTION

Pouvoir

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet de remplir toutes formalités légales de publicité ou autres qu'il y aurait lieu.

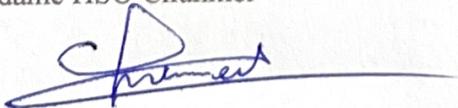
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 12 heures.

Monsieur SHAO Feng,



Madame HSU Chunmei



Monsieur WANG Xiaoxing

